

ET SI LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE N'EXISTAIT PAS ?

Frontière linguistique ou pas, les Diables rouges auraient toujours autant de supporters lorsqu'ils gagnent. S'il y a parfois eu, dans le temps, des tensions linguistiques dans le vestiaire des Diables, jamais les supporters « n'ont tiré un trait » sur la Grand-Place de Bruxelles, de Leuven ou d'ailleurs pour fêter séparément une victoire des Diables ou même de Justine ou de Kim. PAR VINCENT LIÉVIN

Au quotidien, les 500 000 personnes qui se rendent dans une autre Région que la leur pour exercer leur emploi « ne la regardent pas ». Un chiffre que semblent oublier nos responsables politiques, qui passent un temps certain (avec plaisir ou pas) à compliquer administrativement l'existence de ce demi-million de Belges qui mènent une double vie. Ces Belges qui, avec le récent transfert de compétences, s'arracheront un peu plus les cheveux. Le paradoxe le plus fou, c'est que de nombreux élus quittent leur Région pour travailler dans une autre aussi !

Les plus importants flux de mobilité s'effectuent au départ de la Flandre et de la Wallonie en direction de Bruxelles : 371 000 Flamands et Wallons font la navette vers Bruxelles. Les flux de mobilité entre la Flandre et la Wallonie sont plus limités : 27 000 Flamands travaillent en Wallonie et 40 000 Wallons en Flandre.

Petit détail piquant, la mobilité linguistique rapporte, comme l'explique l'*Enquête sur les Forces de Travail* réalisée par la Direction générale Statistique et Information économique : les habitants de la Région wallonne qui travaillent dans leur propre Région gagnent en moyenne 1 697 € net par mois. La navette vers la Flandre rapporte en moyenne 212 € de plus, tandis qu'ici aussi, Bruxelles est la Région d'emploi la plus intéressante financiè-

rement avec un extra de 283 € sur la fiche de salaire, soit un gain de 17%.

Francophones et Flamands enjambent également allègrement la frontière de leur Région pour se loger : voici quelques années, un article de la *DH* soulignait la flambée des prix

de l'immobilier : « *Certaines régions ont été nettement plus touchées que d'autres, à commencer par la Flandre. Il n'est dès lors guère étonnant de constater que de nombreux Flamands ont décidé d'émigrer vers la Wallonie,*

afin de trouver une habitation abordable. A Jodoigne, par exemple, on enregistre une augmentation annuelle de l'ordre de 10 % de Flamands ayant décidé de s'y établir. Beauvechain,

Hannut ou encore Flobecq sont autant de communes qui voient les Flamands affluer. Une étude de la Confédération flamande de l'immobilier (CIB) a fait état de près de 250 000 Flamands ayant opté pour la Wallonie en 2006. »

Géographiquement, l'eau non plus « ne s'arrête heureusement pas » aux différents soubresauts linguistiques. En Wallonie, la production d'eau potable destinée à la distribution publique atteint les 500 millions de m³ par an. 40% des eaux wallonnes de distribution sont exportées vers Bruxelles et vers la Flandre. Tous ces litres passent « cette » frontière sans aucun effort de langage.

Notre histoire économique « n'a pas été arrêtée » par cette division « arbitraire » : l'étude *Migrants flamands en Wallonie, 1850-2000* apporte un éclairage scientifique sur certains mouvements migratoires. Au XIXe siècle, grande consommatrice de main-d'œuvre, l'industrie recrute d'abord dans les campagnes avoisinantes avant de se tourner vers des contrées plus lointaines, notamment la Flandre. Les industries des bassins du Centre, autour de La Louvière et de Charleroi, font appel à la main-d'œuvre venue de Flandre-Orientale, tandis que l'industrie liégeoise recrute massivement dans la province du Limbourg.

Dans l'entre-deux-guerres, le besoin de main-d'œuvre de l'industrie lourde et de l'agriculture wallonne augmente encore. L'immigration d'ouvriers flamands ne suffit désormais plus à combler la demande. Bien que difficile à quantifier en l'absence de sources fiables, les recensements linguistiques nous donnent une indication de l'ampleur de l'immigration flamande en Wallonie. En provinces de Liège et de Hainaut, le nombre de

bilingues et néerlandophones unilingues passe de 80 000 en 1880 à 140 000 en 1930.

Au-delà de l'histoire, le domaine de la santé en a même « une lecture très différente » : une étude de la Mutualité chrétienne montre que les différences de consommation en soins de santé sont bien plus grandes au sein des Régions qu'entre les Régions. Un membre de la Mutualité chrétienne d'Anderlecht a dépensé en moyenne 1 259 € en soins de santé, contre 1 239 pour un membre ostendais, alors qu'un membre de Turnhout n'en dépensait que 998, contre 960 pour un membre nivellois... Le « fossé des dépenses » est bien plus grand entre Ostende et Turnhout (25%) qu'entre la Flandre et la Wallonie. De même, l'enquête nationale sur la santé de 2004 montrait que la frontière linguistique ne coïncide pas nécessairement avec la frontière des soins. Les malades chroniques se rencontrent plus fréquemment parmi les personnes peu scolarisées, quelle que soit leur langue.

Avec toutes ses particularités, notre pays est « une aubaine pour le marketing » comme un article du *Soir* le soulignait il y a quelques mois : « *La Belgique est le seul pays européen qui réunit, à l'intérieur de ses frontières, aussi bien le style de vie du*

Nord de l'Europe, anglo-saxon, que le style de vie du Sud, latin. En cela, nous sommes uniques», confirme

Frank Meysman, ex-patron de Sara Lee/Douwe Egberts et maintenant patron du Conseil de la publicité. Le croisement de deux cultures fait aussi de la Belgique un pays difficile et cher pour le marketing. Toute la communication doit avoir lieu en deux langues et cela a un prix. Le paysage médiatique est en outre extrêmement éclaté : il n'y a pas de média national.

Mais justement, combien coûte cette frontière linguistique chaque année à notre pays ? Quelle économie ferions-nous si elle n'existait pas ? Aucun chiffre sérieux n'a jamais été publié. Comment dès lors le savoir ? Toutes proportions gardées, on peut se pencher, en guise d'éclairage, sur une étude très controversée qui a été menée au Canada. Dans cet Etat fédéral bilingue, la minorité est imposante : elle représente 25,6 % de la population. Le bilinguisme canadien ne représente qu'une somme infime,

0,6 % du budget fédéral annuel, selon l'étude. Le gouvernement fédéral et les provinces canadiennes paient 2,4 milliards de dollars par an pour offrir des services bilingues, selon une étude de l'Institut Fraser. Quoi qu'il en soit, si elle coûte des millions ou des milliards d'argent public, cette spécificité crée aussi de l'emploi dans les administrations et dans certaines sociétés... Mais au fait, pourquoi n'y a-t-il pas une frontière linguistique avec la Communauté germanophone ? ■ VINCENT LIÉVIN

« LE CRACHET », L'UN DES 11 PUIITS DU SITE MINIER DE FRAMERIES qui connut un essor considérable avant de décliner dès le début des années 1930.

LA PRODUCTION DE L'EAU POTABLE « WALLONNE » atteint 500 millions de m³, dont 40 % prennent le chemin

de Bruxelles et de la Flandre.

NOMBREUX SONT LES FLAMANDS qui ont décidé d'« émigrer » en Wallonie pour dénicher un logement à un prix abordable.

Entre Flandre et Wallonie, il y a plus qu'un monde. Il y a une frontière. Elle est, sur le plan linguistique, à peu près incontestable. Mais la ligne de démarcation que les Belges ont tous en tête est-elle aussi intangible dans d'autres domaines ? Petit état de l'art.

CE QU'EN DIT LA LINGUISTIQUE

Les linguistes, même les plus rageusement belgicains, ne sont pas des cuistres. Les deux langues véhiculaires sont incontestablement différentes. Elles le sont aujourd'hui, et elles l'étaient hier : leurs racines ne sont clairement pas les mêmes. Sur ce qu'est le territoire de la Belgique actuelle, le Sud est roman et le Nord germanique depuis des siècles. Depuis la conquête romaine, en fait. Les terres marécageuses du Nord étaient de peu d'intérêt pour le colon latin. Certains linguistes voient du reste dans certaines collines de Picardie l'équivalent belge du « *Limès romain* », ces zones fortifiées qui protégeaient l'Empire des hordes germaniques, même s'il administrait ces régions septentrionales désolées. Elles étaient donc plus perméables aux intrusions de barbares germaniques, dont les Francs saliens, qui conquièrent ensuite ce qui allait devenir la France, empruntant au passage langue et

culture à la civilisation gallo-romaine. Mais la conquête franque ne fut pas une colonisation : le noyau populaire franc, germanique donc, peupla surtout l'actuel Nord, dont les langues vernaculaires restèrent germaniques. On parle ici au pluriel car les linguistes distinguent isoglosses, qui séparent des traits dialectaux, et frontières linguistiques, à travers lesquelles les langues parlées diffèrent. Et à l'intérieur des espaces roman et germanique, les vernaculaires ont différé pendant un millénaire et demi. Le français et le néerlandais – deux idiomes dont l'origine est allochtone, comme l'indique leur nom... – n'ont été généralisés sur notre territoire qu'aux XIXe et XXe siècles, alors que l'instruction (obligatoire seulement en 1914), la conscription (établie pour tous en 1909) et les médias de masse (presse, radio, puis télévision) accomplissaient leur tâche unificatrice. La généralisation des mots « *Flandre* » – au singulier, pour signifier l'ensemble du territoire belge de langue néerlandaise, du Limbourg à la

frontière française – et « *Wallonie* » en général – « *wallon* » est apparu au XV^e siècle d'une racine... germanique –, ne datent du reste que du XIX^e siècle. La Flandre d'antan s'étendait de la rive gauche de l'Escaut à Dunkerque, Lille et Douai. On n'y parlait donc pas que les dialectes flamands, loin de là : le latin, suivi du français, était la langue des élites, et le bas peuple causait wallon, picard ou flamand. Et au vrai, on dit aujourd'hui « *flandrien* » pour ce qui signifiait jadis « *flamand* », c'est-à-dire originaire des Flandres, orientale, occidentale, voire française ou zélandaise.

CE QU'EN DIT LA GÉOGRAPHIE

Si le terme de frontière procède incontestablement du vocabulaire géographique, cette discipline est sans doute la moins encline à lui donner, pour ce qui concerne la Belgique, un attribut linguistique. Les géographes ont toujours vu à la Belgique trois régions, et parfois deux races. Ces

trois régions (du sud au nord la haute, la moyenne et la basse Belgique) font partie d'un plus vaste dispositif européen, porteur des régions physiques qui composent l'Europe du Nord : la haute Belgique prolonge ainsi les « vieux massifs hercyniens », tandis que la basse et la moyenne relèvent de la Grande Plaine européenne. Et encore, ces trois régions physiques sont elles-mêmes divisées entre plusieurs zones. La basse Belgique va du nord du Limbourg aux monts des Flandres. La moyenne Belgique et ses fertiles plaines limoneuses est limitée au sud par le sillon Sambre-et-Meuse, et au nord par une diagonale qui va d'Ypres à Maastricht. Plus au sud, donc, se dresse la haute Belgique. Toute cette zone moyenne, comme une large route entre Allemagne et France, se déploie à travers la frontière linguistique. Ces données naturelles, bien entendu, influencent les déplacements, la production, la consommation et la division éventuelle du travail. Là, on installe un port, ici, on cultivera telle céréale, ailleurs on préférera l'élevage, autre part l'exploitation forestière, plus tard l'extraction de charbon, et ainsi de suite. Rien de cela n'est clivé linguistiquement. Les veines carbonifères ne s'arrêtent pas aux limites des Régions et Communautés. Parfois, elles les fracturent même, comme le montre la solution de continuité namuroise entre les bassins miniers, puis sidérurgiques, hennuyers et liégeois. Mais n'allons pas (encore) trop loin. Retenons que la Belgique n'a d'autre frontière naturelle – le terme est du reste contesté par la discipline – que sur ses 65 kilomètres de littoral, et sur deux ou trois bouts de Meuse et de Lys qui la séparent respectivement des Pays-Bas et de la France. La géographie humaine est encore

moins péremptoire, en tout cas de nos jours. Car les géographes d'antan, à la plus belle époque des théories raciales, faisaient bien une distinction : « *La nation belge est le résultat de la fusion de deux éléments ethniques : l'un celtique, l'autre german. Le Nord de la Belgique est habité par les Flamands, peuple de race germanique ; le Sud par les Wallons, peuple de race celtique* », pouvait-on ainsi lire dans les manuels scolaires de l'entre-deux-guerres, y compris les plus belgicains. Un pont plus loin, d'autres affirmaient trouver entre Flamands et Wallons d'authentiques différences morphologiques. Le Flamand était dolichocéphale, à

tête allongée, alors que la tête ronde du Wallon en faisait un brachycéphale. La plupart, pour ne pas dire tous, s'en distancient aujourd'hui. Jamais, donc, les géographes ne firent de fiable *distinguo*, autre que politique, entre Belgique du Nord et Belgique du Sud.

L'illusion rétrospective est un biais classique de l'histoire et des historiens. Chacun, en fonction de ses intérêts ou de son éducation, transpose aux temps reculés des concepts de notre époque. Celui de « *nation* », bien entendu, est fréquemment accommodé à toutes les cuissons, et en Belgique probablement plus qu'ailleurs. Ainsi lorsque les historiens de papa se prévalaient du « *De tous les peuples de la Gaule, les Belges sont les plus braves* » de Jules César pour postuler une Belgique éternelle. Or, cette Gaule belgeque-là ne correspondait à aucune réalité nationale, ni politique, étendue qu'elle était du Rhin à la Seine, et divisée entre une vingtaine de tribus. En Flandre, inversement, on se rengorge de l'héritage des Francs saliens. Et l'on explique doctement que si Godefroid de Bouillon a dirigé une croisade, c'est parce qu'il fit office de médiateur entre « *Francos Romanos* » et « *Teutonicos* »... La belle affaire ! La Flandre comme construit politique faisant autorité sur la Belgique du Nord n'a en fait émergé, et encore de manière très minoritaire, qu'à partir de la seconde moitié du

XIX^e siècle, dans la foulée de ce « *printemps des peuples* » qui agita toute l'Europe et qui donna à la langue une dimension politique. Jusqu'alors en Belgique, jamais l'idiome ne fut revendiqué. L'Eglise elle-même, plus que puissante, omnipotente, sous l'Ancien Régime, s'organisait en évêchés longitudinaux, qui suivaient les voies de communication, fluviales, de ces temps-là : Tournai à l'Ouest jusqu'à l'Escaut, Cambrai au centre jusqu'à la Meuse, et Liège à l'Est jusqu'au Rhin. Pas question de distinguer entre les patois, germains ou romans, baragouinés par le *vulgum pecus*. Plus tard, les duchés et comtés qui composaient les Etats bourguignons, puis les Pays-Bas espagnols, puis autrichiens (Flandre, Brabant, Limbourg, sauf ceux de Tournai et de Namur), autant que la principauté de Liège, mordaient très largement sur l'actuelle frontière linguistique. Les populations administrées avaient alors certes de quoi se plaindre, et elles le firent, mais jamais leurs revendications ne portaient sur l'emploi des langues, même si certaines cités négociaient

avec les Habsbourg la possibilité, qu'elles obtinrent, de rédiger certains actes en néerlandais. La Révolution belge, populaire puis bourgeoise, ne présenta non plus aucune dimension linguistique. Mais alors que le « *volksgeist* » flamand commençait à souffler, le mouvement... wallon naissant fit des journées de septembre 1830 une insurrection antinéerlandaise, y compris dans l'acception linguistique du terme. La langue, en Belgique, était devenue objet politique. L'unilinguisme néerlandais en Flandre, français en Wallonie, et le bilinguisme à Bruxelles, arrêtés en 1932, créèrent la frontière linguistique, mouvante jusqu'à ce que la Flandre en mouvement obtienne la suppression de ces questions dans les recensements décennaux. Ironie de l'histoire : la Wallonie en marche avait refusé la proposition flamande de généraliser le bilinguisme à tout le pays... La frontière linguistique prenait alors une dimension constitutionnelle.

Tous les économistes ne limitent pas leur objet d'études aux frontières politiques, nationales ou infranationales. A côté de ceux qui construisent des agrégats, régionaux ou nationaux, à partir des données obtenues des institutions, d'autres précisent le trait. Et à ce titre, on trouve parfois autant de différences entre Nord et Sud qu'entre espaces d'une même Région. La Région flamande rassemble en effet au moins trois zones distinctes, tant par leur histoire que par leur structuration économique. A l'ouest, les deux Flandres (on y revient), sont d'ancien et dense peuplement, mais ont raté le train de la première révolution industrielle. Elles ont appuyé leur redéploiement sur un vieux tissu – logique, pour une vieille industrie textile – de toutes petites entreprises. Au centre, entre Bruxelles, Gand et Anvers, le triangle

d'or de la Belgique moderne. Sa zone la plus riche, qui profite à la fois du port d'Anvers, un des plus grands du monde – et le seul d'Europe du Nord à ne pas avoir été détruit par la Seconde Guerre mondiale... –, du rayonnement bruxellois et du statut universitaire de Gand. A l'est, le Limbourg et la Campine ont profité de la seconde révolution industrielle, celle que la Wallonie a ratée, celle du Fordisme et de la grosse industrie de manufacture. La Wallonie, elle, se partage entre ses deux bassins historiques, l'un, Liège, bien plus historique que l'autre, le Hainaut, du reste. La révolution industrielle a saisi la Wallonie plutôt que celle-ci a activé celle-

là. C'est parce que le charbon gisait là, gionales à l'œuvre.

parce que des cours d'eau navigables la traversaient, et parce que l'espace,

peu urbanisé, autorisait l'implantation de grands complexes miniers et sidérurgiques qu'elle a pu s'y abattre.

Le Nord du pays, Limbourg excepté, était déjà très densément peuplé. Trop,

en fait, pour que ces grandes usines s'y posent. La Wallonie industrielle

n'était pas industrielle. Les Flandres, le triangle d'or, le Limbourg périphérique,

qui profitera d'une seconde industrialisation, des mines de charbon plus productives – creusées au début du XXe

siècle, elles fonctionneront jusqu'aux années nonante, si. Aujourd'hui,

généraliser les données socioéconomiques et sociodémographiques à partir des trois Régions institutionnelles

– Flandre, Bruxelles, Wallonie – est un biais auquel ne s'abandonne aucun géographe, mais dont beaucoup d'économistes et de politiques se rendent coupables. Il faut dire, à la décharge

territoires. Trop peu, néanmoins, pour

saisir les dynamiques inter- et intrarégionales

La Belgique est, pour les politologues, la terre d'élection des clivages,

ces conflits pacifiés qui, sur leurs deux versants, ont vu naître des formations

politiques opposées, entre cléricaux et anticléricaux, et entre possédants et travailleurs, pour commencer. Mais

ensuite à émergé un clivage centre-périphérie, construit sur une série d'enjeux critiques, dont la fixation de

la frontière linguistique et ses scories ne sont pas les moindres. Mais la spécificité belge, c'est que ce clivage a frac-

tions pro- et anti-Belgique (comme le furent, à des degrés divers de radicalité,

le Rassemblement wallon, la Volksunie et le Front démocratique des francophones), il a, aussi, séparé territoria-

lement les pro- : les partis nationaux, on le sait, se sont scindés à partir des

années soixante, comme leurs électeurs, avec pour juridictions l'espace délimité par la frontière linguistique sur laquelle les pro- s'étaient déchirés. Les

deux démocraties de Bart De Wever ne

sont, en fait, pas loin... En outre, pour l'économie comme pour la politique, la

structure du pouvoir renforce les différences morphologiques. Aujourd'hui,

les scènes politiques régionales de la Belgique fédérale sont presque auto-

nomes. Et les acteurs politiques ont, entre le Nord et le Sud, de moins en

moins de points communs, même s'il en subsiste quelques-uns – les socia-

listes, flamands comme wallons, sont tendanciellement plus forts dans les

villes qu'à la campagne ; le Limbourg et le Luxembourg, moins peuplés, sont

plus favorables aux sociaux-chrétiens. Alors, certes, la frontière linguistique

n'est pas née de l'inventivité d'une classe politique – plutôt flamande –

en mal de repères. Mais elle existe, et un processus de fédéralisation s'est

enclenché à propos et autour d'elle. Il a encore renforcé les forces centrifuges

à l'œuvre. Il a aliéné la liberté d'action des forces politiques en concurrence, et a érigé un mur là où passaient les

gens et les idées. ■ NDD

SOURCE :

C. Vandermotten, Les configurations de l'espace économique et la crise politique en Belgique, 2011.

CERTAINS HISTORIENS FLAMANDS

se réclament de Godefroid de Bouillon.

LA BELGIQUE N'A COMME FRONTIÈRES NATURELLES

que la mer du Nord et deux morceaux de Lys et de Meuse.

LE PORT D'ANVERS EST LE POUMON ÉCONOMIQUE

de la Flandre, mais cela n'a que peu à voir avec les politiques menées.

Evolution de la ventilation régionale de la valeur ajoutée (1955-2009): Part dans l'ensemble de l'économie belge

| | 1955 | 1970 | 1990 | 2000 | 2009 |
|--|------|------|------|------|------|
| Région flamande | | | 59% | | |
| dont Flandre-Occidentale et orientale | 20,9 | 22,6 | 24,3 | 21,8 | 21,8 |
| dont Anvers et Limbourg | 20,9 | 23,6 | 27,2 | 25,3 | 24,9 |
| Région wallonne | | | | | |
| dont Hainaut et Liège | 26 | 22,1 | 17,9 | 15,7 | 15,2 |
| dont Brabant wallon | 1,8 | 2 | 2,3 | 3,1 | 3,6 |